

21 JUIN 2021

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 17/06/2021

L'an deux mille vingt et un le dix-sept du mois de juin à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mme DAMBRINE Frédérique, Vice-Présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du CCAS à Airvault.

14 présents : AUBRY Lucienne, BAUDON Brigitte, CADET Nadia, CHABAUTY Gérard, CHARRIER Maryse, DAMBRINE Frédérique, DIGUET Véronique, FOUILLET Olivier, GIRET Gérard, JOZEAU Sylvie, POUPIN Anne-Marie, RICHARD Françoise, ROBERT Daniel, VIVIER Nadine.

### **1 pouvoir :**

Françoise BRAUD a donné pouvoir à Frédérique DAMBRINE

**Excusé (e) s :** Maryse BARIGAULT, Cécile GLORIAU, Hélène MARSAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Micheline REAU

**Absent (e) s :** Jean-Claude LAURANTIN

**Daniel ROBERT a été élu secrétaire de séance.**

## SERVICE COMMUN CCAVT/CIAS

Mme la Vice-présidente expose :

Il est proposé de créer un service commun avec la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet sur les fonctions suivantes :

- Comptabilité – Finances – Budgets - Paies
- Accueil – Administration générale

Ce service commun positionné dans les services de la Communauté de Communes mettra à disposition les ressources humaines de ce service auprès du CIAS par voie conventionnelle.

L'objectif de la création de ce service commun est de sécuriser la fonction stratégique comptabilité/finances qui repose dans chacune des deux structures sur une seule personne.

Le CT du 26 avril dernier a donné un avis favorable.

Les élus du Conseil communautaire ont validé à l'unanimité, le 25 mai 2021, la création d'un service commun.

**Délibération n° D 2021-013**

- Vu l'exposé de Mme la Vice-présidente ci-dessus
- Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 26 avril 2021,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'administration décide :

- ✓ De créer à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 un service commun entre la CCAVT et le CIAS Airvaudais-Val du Thouet
- ✓ De valider la convention de la création de ce service commun, annexée à la présente délibération
- ✓ D'autoriser Mme La Vice-présidente à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

**Pour extrait conforme,**  
Airvault le 17 juin 2021

La Vice-Présidente,  
Frédérique DAMBRINE

